



Restauration : Victoire pour l'intersyndicale CFTC, FO, CGT,

Les 3 centrales syndicales ont enfin obtenu gain de cause et signeront les avenants N°6 et 10 à la convention collective nationale des hôtels, cafés, restaurants.

A la suite du droit d'opposition exercé contre l'accord minoritaire signé en juillet dernier par la CFDT et la CGC, les avancées obtenues sont en effet considérables et se matérialisent par :

- Le versement d'une « prime TVA » pérenne pouvant aller jusqu'à 500 euros par an, au profit de tous les salariés du secteur, y compris les saisonniers et les temps partiels.
- Une grille conventionnelle des salaires dont le minimum garanti sera systématiquement supérieur à 1% du SMIC.
- La mise en place d'une mutuelle de branche au 1^{er} juillet 2010
- La valorisation du Tutorat
- 10 jours fériés, dont 6 « sécurisés » qui correspondent à une 6^{ème} semaine de congés payés.
- 8 niveaux de qualification revalorisés

Un calendrier de négociations sur les 4 trimestres de l'année 2010 portant sur les sujets suivants :

- ✓ **Refonte des classifications**
- ✓ **Maintien de l'emploi des seniors dans la branche professionnelle**
- ✓ **Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes**
- ✓ **Santé au travail**

Cet accord est le résultat d'un travail acharné des 3 syndicats qui ont su s'opposer, négocier, et finalement contracter.

Il est le fruit d'un syndicalisme rassemblé, combattif et constructif, c'est une victoire historique dans un secteur où les négociations sont toujours très complexes.

CFTC, FO et CGT se félicitent du dénouement de cette situation qui paraissait pourtant inextricable et vont continuer à défendre les intérêts des 800 000 salariés du secteur.

Les 3 organisations syndicales invitent les médias à participer à la séance de signature qui aura lieu :

Mercredi 16 décembre 2009 à 14h00

Restaurant Les philosophes
28, rue vieille du temple
75003 Paris
Métro : hôtel de ville ou Saint Paul

Contacts :

DENIS RAGUET,
FGTA-FO
06 03 76 05 24,
denis.raguette@fgta-fo.org

STEPHANE FUSTEC,
CGT Commerce
06 13 61 28 86
fustec@free.fr

MICHEL JEANPIERRE,
CFTC –CSFV
06 75 03 41 51
michel.jeanpierre@ssp.fr